



ANNONCEMENT

Challenge du val de marne

Saison 2018/2019

Samedi 1^{er} décembre 2018

Patinoire de Fontenay sous-bois

8 avenue Charles GARCIA



Sous l'égide de la Ligue IDF des sports de glace, et du comité régional Vitesse, Challenge du val de marne de Short-track se déroulera à la patinoire de Fontenay sous-bois le samedi 1er décembre 2018

La compétition est organisée conformément au règlement sportif national et au mémorandum des compétitions de short-track.

Règles générales

Le challenge du val de marne se déroulera conformément aux règles énoncées dans le règlement national des compétitions short-track, le cas échéant complétées par le présent announcement. Ils sont ouverts aux patineurs détenteurs d'une licence compétition vitesse auprès de la FFSG et respectant les règles fixées dans le règlement susvisé.

Inscriptions:

Les inscriptions sont à faire avant le 25 novembre 2018 : Sur le site CSNPV à l'adresse <http://inscriptions.csnpv.fr> , avec copie au coordinateur de course à l'adresse patrice.cnpv@gmail.com

Le montant des droits d'inscription est de 20 € par patineur à établir à l'ordre de l'USF.

Les Pistes

La compétition se tiendra sur une glace artificielle de 58mx28m sur laquelle seront tracées 5 pistes de 111,12m selon la règle ISU 280.

Le tour de la piste sera recouvert de matelas de protection Patinage de vitesse

Distances et catégories d'inscription

Pour les catégories Juniors E

Toutes les patineuses et tous les patineurs n'ayant pas fait les temps de qualification des championnats de France juniors D homme (0.57.00) sont acceptés. Toutes ces catégories seront regroupées et classées par temps pour former des poules d'un même nombre de patineurs. Ces poules, établies au début la compétition seront immuables jusqu'à la fin de la compétition. A l'issue de la compétition, un classement par poule sera effectué.

Catégorie 1 (mixte)*	500 M - 333 M -	500M
Catégorie 2 (mixte)*	333 M - 333 M -	500M
Catégorie 3 (mixte)*	333 M - 222 M -	333M

Catégorie FUN

Pour les catégories junior A, B et séniors, il ne faut pas avoir réalisé les temps qualificatifs aux championnats de France de la catégorie d'âge junior B Dame (0.55.00).

Chaque patineur effectuera 2 distances de 500m chacune.

Toutes ces catégories seront regroupées et classées par temps pour former des poules d'un même nombre de patineurs. Ces poules, établies au début la compétition seront immuables jusqu'à la fin de la compétition.

Il sera établi un classement hommes et un classement dames séparé à l'issue de la compétition pour les différentes poules FUN.

Tous les patineurs seront récompensés

Les autres catégories



Elles seront regroupées par temps. Pour les catégories juniors A, B et séniors, il faut avoir réalisé les temps qualificatifs aux championnats de France de la catégorie d'âge junior B Dame (0.55.00). Pour les catégories Juniors D et C, tous les patineurs sont acceptés sans condition de temps, ainsi que tous les juniors E ayant réalisés les temps des Championnats de France junior homme (0.57.00). Toutes ces catégories seront regroupées et classées par temps pour former des poules d'un même nombre de patineurs. Ces poules, établies au début la compétition seront immuables jusqu'à la fin de la compétition. A l'issue de la compétition, un classement homme et dames par poule sera effectué.

Chaque patineur effectuera 2 distances de 500m chacune

A l'issue des 2 distances des poules si le temps le permet des courses de relais seront organisé.

Règles de course :

Les compositions des séries, règles de courses et les classements sont établis selon le règlement ISU.

Chaque distance se déroule sur deux tours (séries, finale) excepté la 3ème distance des catégories 1,2 et 3 qui sera courue en une seule distance finale. Pour les Catégories 1 à 3, il sera établi un classement hommes et un classement dames séparé à l'issue de la compétition.

Tous les patineurs seront récompensés

L'échauffement est prévu à 12h30. En fonction du nombre d'inscrits, la compétition sera divisée en 2 et un échauffement sera ajouté avant les courses des poules.

Service Médical :

Présence d'un service de premiers secours et d'évacuation des blessés. Croix rouge.

Équipement des patineurs :

Les patineurs doivent être équipés conformément à la règle ISU 291 et au règlement national. Les bouts de lames doivent avoir un arrondi d'un rayon de 10mm (pièce de 20 cts)

Les bonnets numérotés seront transmis sur place lors du tirage au sort.

Réunion des coachs :

Elle se tiendra le samedi 1er décembre à la patinoire 15 mn avant l'échauffement en présence des coachs et des représentants des clubs et sous la responsabilité du juge arbitre et du Coordinateur de course.

Responsabilité :

L'organisateur ne pourra être tenu responsable des incidents et des vols au cours de la compétition.

Repas :

Il sera possible de prendre un repas le samedi soir à l'Encas, le restaurant de la patinoire.

Croustillant de poulet/pâtes + 1 boisson soft au verre = 10 €

ATTENTION : Réservation obligatoire avant le 28 novembre.

Michel PRIGENT
Président de l'USF
Patinage de vitesse